

VALSONNE - CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2021

Le Maire Patrick Bourrassaut, ouvrait ce premier conseil de l'année 2021 en adressant ses vœux aux membres du conseil municipal, d'abord dans leur vie personnelle et familiale, puis, collectivement pour l'action municipale. Il formulait le souhait d'une sortie de crise rapide afin de retrouver des conditions plus conviviales de travail ainsi que plus de sérénité dans la vie de village et de ses habitants.

Crise sanitaire et soutien à l'économie de proximité

Le Maire effectuait un point de situation sur la crise sanitaire. Les équipements actuellement fermés devront le rester jusqu'à nouvel ordre.

Il poursuivait en relevant la difficulté économique rencontrée par les activités commerciales du village. La commune a ainsi priorisé les dossiers pouvant être déposés au nombre de deux maximum pour l'aide départementale de soutien aux commerces de proximité.

Le Conseil municipal a également pris la décision d'exonérer ses entreprises locataires du loyer de janvier. Le Comptoir D313, la Mie des Ecureuils, l'Auberge de la Vallée ainsi que le thérapeute Sébastien Michel sont ainsi concernés.

Vie intercommunale

Le Conseil municipal a décidé d'adhérer au groupement de commandes pour la signalisation routière verticale et l'achat de panneaux routiers ainsi que de prolonger par avenant la convention avec la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le parc éolien

Le chantier est arrivé à terme. Actuellement, EDF Énergies nouvelles procède à des tests avant la mise en service très prochaine. Monsieur le Maire a indiqué que des habitants des hameaux de Langenève et de Chez Bolevy ont signalé des désagréments liés au bruit nocturne. EDF EN profitera de cette phase de test pour effectuer les ajustements nécessaires ainsi que des relevés à proximité de ces habitations. Les élus ont ensuite échangé sur l'éventuelle participation de la commune à la société de gestion du parc. Aucune position n'a été arrêtée, en attente de plus de précisions avant de se positionner définitivement.

Épicerie sociale

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € à l'épicerie sociale qui a accompagné 5 familles valsonnaises en 2019 et 6 en 2020. Les élus ont souhaité apporter leur soutien à cette association essentielle en ce moment pour faire face aux difficultés rencontrées par de nombreuses familles et les jeunes.

Projets de mandat

Malgré le contexte, la municipalité a programmé des réunions afin de pouvoir faire avancer deux dossiers prioritaires.

L'aménagement d'une aire de loisirs sur le secteur des anciens tennis. Le bureau d'études OXYRIA a été mandaté pour accompagner la commune.

En parallèle la commission travaux décidera des modalités de l'aménagement de la RD 313 dans la traversée du village.

Prochain Conseil Municipal vendredi 26 février à 20h30 pour un vote anticipé du budget 2021 afin de participer à la relance économique nécessaire.